

# Procès-Verbal de Séance

## DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

### SÉANCE DU 30 JUIN 2017

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11  
- présents : 7  
- votants : 9

L'an deux mille dix-sept,  
Le trente juin à dix-huit heures et trente minutes  
le Conseil Municipal convoqué par décret du premier ministre  
conformément à l'article L.283 du Code électoral,  
s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. Xavier DENEUFBOURG, Maire.

**Date de la convocation :** Décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017.

**Présents :** Mesdames et Messieurs Françoise FRÉNAUX, Julie DENEUFBOURG, Marc COUDEVILLE, Xavier DENEUFBOURG, Paul LETREUILLE, Wilfred WAGNER et Pascal HENNION.

**Pouvoirs :** Catherine VINCENT à Julie DENEUFBOURG et Vincent BAUQUET à Xavier DENEUFBOURG.

**Absents excusés :** MMES et MM Virginie LARSONNIER, Catherine VINCENT, Vincent BAUQUET et Romain FRELIER.

**Secrétaire de séance :** Marc COUDEVILLE.



**ELECTION SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE DU 24 SEPTEMBRE 2017. N° 14/2017**

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre prochain. 170 sénateurs sur 348 vont être élus ou réélus pour un mandat de six ans au suffrage universel indirect par un collège de grands électeurs où prédominent les conseillers municipaux. En effet, ces derniers représentent 95 % des quelque 162 000 grands électeurs, les 5 % restants se partageant entre députés, sénateurs, conseillers généraux et régionaux.

Selon le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 « portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs », dans les communes de moins de 1 000 habitants, on compte un délégué titulaire et 3 délégués suppléants pour les conseils municipaux de 7 à 11 membres. Les électeurs des sénateurs sont élus au scrutin majoritaire à deux tours.

***Le Maire présente la liste du candidat délégué :*** M Xavier DENEUFBOURG.

**Premier tour de scrutin pour l'élection du délégué :**

Le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation du délégué pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 5

Monsieur : Xavier DENEUFBOURG

A obtenus : 8 voix

Le bureau électoral a proclamé élu délégué au premier tour de scrutin : Monsieur Xavier DENEUFBOURG

*Le Maire présente la liste des candidats suppléants* : Mme Françoise FRENAUX, M Paul LETREUILLE et M Pascal HENNION.

**Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants :**

Le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : 5

Mesdames et Messieurs : Françoise FRENAUX, Paul LETREUILLE et Pascal HENNION.

Ont obtenus : 8 voix

Le bureau électoral a proclamé élus suppléants au premier tour de scrutin : Mme Françoise, M Paul LETREUILLE et M Pascal HENNION.

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance extraordinaire du Conseil Municipal du 30 juin 2017 a comporté une délibération.

1	Elections sénatoriales : désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017	Délibération 14/2017
---	--	----------------------